



## MÉTROPOLE 2022

### PHILOSOPHIE - TECHNOLOGIQUE

« Si je pouvais m'assurer qu'un témoin a bien vu, et qu'il a voulu me dire vrai, son témoignage pour moi deviendrait infaillible : ce n'est qu'à proportion des degrés de cette double assurance que croît ma persuasion ; elle ne s'élèvera jamais jusqu'à une pleine démonstration, tant que le témoignage sera unique, et que je considérerai le témoin en particulier ; parce que quelques connaissances que j'ai du cœur humain, je ne le connaîtrai jamais assez parfaitement pour en deviner les divers caprices, et tous les ressorts mystérieux qui le font mouvoir. // Mais ce que je chercherais en vain dans un témoignage, je le trouve dans le concours de plusieurs témoignages, parce que l'humanité s'y peint ; je puis, en conséquence des lois que suivent les esprits, assurer que la seule vérité a pu réunir tant de personnes, dont les intérêts sont si divers, et les passions si opposées. L'erreur a différentes formes, selon le tour d'esprit des hommes, selon les préjugés de religion et d'éducation dans lesquels ils sont nourris : si donc je les vois, malgré cette prodigieuse variété de préjugés qui différencient si fort les nations, se réunir dans la déposition d'un même fait, je ne dois nullement douter de sa réalité. Plus vous me prouvez que les passions qui gouvernent les hommes sont bizarres, capricieuses, et déraisonnables, plus vous serez éloquents à m'exagérer la multiplicité d'erreurs que font naître tant de préjugés différents ; et plus vous me confirmerez, à votre grand étonnement, dans la persuasion où je suis, qu'il n'y a que la vérité qui puisse faire parler de la même manière tant d'hommes d'un caractère opposé. »

*Encyclopédie, Diderot, XVIIIe siècle.*

Présentation du texte : extrait de l'*Encyclopédie* de Diderot, auteur du XVIIIe siècle.

Thème (de quoi cela traite ?) : la vérité, comment l'établir et en être sûr.

Thèse (avis de l'auteur sur le sujet) : pour Diderot, la vérité ne provient pas d'un esprit éclairé en particulier mais d'un consensus, d'un grand nombre de personnes qui émettent les mêmes jugements.

Problématique : comment Diderot passe-t-il d'une vérité formelle et objective (la certitude de jugements vrais) à une vérité consensuelle ?

Enjeux : Diderot décale la vérité du domaine des propositions à celui des témoins. Ce faisant, ne l'humanise-t-il pas et ne la fait-il pas redescendre d'un certain piédestal idéaliste ?

## **Option n° 1**

### **A. Éléments d'analyse**

#### **1. Que désigne la « double assurance » ? En quoi permet-elle d'augmenter la persuasion ?**

La double assurance désigne le fait qu'un témoignage soit véridique (le témoin a bien – correctement – vu telle ou telle chose) et honnête (le témoin veut dire vrai). Elle permet d'augmenter la persuasion en ce qu'elle donne des gages à la fois quant à la réalité de ce qui se produit, qui n'est donc pas de l'ordre de l'invention ou de l'illusion, et quant à la franchise de celui qui en témoigne, qui garantit que ce n'est pas pour mentir ou pour détourner du vrai.

#### **2. Pourquoi un seul témoignage ne suffit-il pas pour établir la vérité ?**

Pour Diderot, un seul témoignage ne suffit pas à établir la vérité parce que chaque individu malgré lui est porteur de mystères et de passions qui ont tendance à lui faire interpréter les choses de manière subjective. Or, la vérité suppose l'objectivité.

#### **3. Pourquoi l'erreur prend-elle différentes formes ?**

L'erreur prend différentes formes parce qu'elle est une interprétation erronée des choses, spécifique à l'individualité de chaque personne, qui se caractérise par ses préjugés propres, issus de son caractère, de sa religion et de son éducation.

#### **4. Expliquez : « Il n'y a que la vérité qui puisse faire parler de la même manière tant d'hommes d'un caractère opposé. »**

Chaque individu étant porté à avoir une conception singulière – parce que sienne – des choses, si plusieurs témoignages d'individus divers et variés s'accordent, s'il y a malgré toutes les différences des témoins un consensus de jugement, c'est pour Diderot la preuve de la vérité, ce qui fait passer de la persuasion à la démonstration.

### **B. Éléments de synthèse**

#### **1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?**

Diderot s'interroge sur les fondements de la vérité, sur ce qui fait qu'un jugement peut être dit vrai et atteindre un certain degré de certitude.

### 2. Dégagez les différents moments de l'argumentation (ceci correspondrait à l'option n° 2).

Dans un premier temps, Diderot explique les bases de la vérité, c'est un jugement qui doit emporter la persuasion par la double assurance de la réalité du fait attesté et de l'honnêteté du témoin.

Dans un second temps, il explique que pour qu'une idée soit vraie, il faut dépasser le stade de la persuasion et aller à la démonstration. Pourquoi ? Parce qu'on peut être persuadé par un témoin, mais ce dernier est inéluctablement influencé dans ses jugements par ses préjugés (dus à son caractère, à sa religion, à son éducation, etc.) et peut ainsi amener à l'erreur.

C'est pourquoi, le troisième moment de l'argumentation consiste pour Diderot à montrer que la vérité se trouve dans le consensus : si un grand nombre de personnes, toutes différentes les unes les autres et enclines à interpréter les choses à leur manière, s'accordent sur un fait, il y a dans ce consensus même la preuve de la vérité.

### 3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

L'idée principale du texte est que la vérité, loin de se trouver dans le for intérieur de l'auteur ou dans le témoignage d'un seul témoin, se forge dans le consensus, dans l'accord commun d'un maximum de personnes.

## C. Commentaire

### 1. Qu'est-ce qui nous empêche de faire confiance à un témoin ?

Diderot a mis en évidence les deux grandes raisons qui expliquent la méfiance vis-à-vis d'un témoin, à savoir l'exactitude du fait (s'est-il bien produit ? s'est-il produit comme le témoin l'a dit ?) et l'honnêteté du témoin (dit-il vrai ou ne veut-il pas mentir pour diverses raisons ?). On pourrait citer avec Nietzsche une troisième raison, davantage de l'ordre du vécu et de l'expérience qu'on a de la personne en face de nous : « Ce qui me bouleverse ce n'est pas que tu m'aies menti, c'est que désormais je ne pourrai plus te croire. » (*Par-delà le bien et le mal*).

### 2. Des témoignages concordants suffisent-ils à établir la vérité ?

Le consensus est un élément qui peut crédibiliser une idée : si tout le monde est d'accord, pourquoi devrait-il donc en être autrement ? Mais il ne suffit pas, à mon sens, à établir une vérité, car le consensus peut se faire en l'absence d'esprit critique, par instinct grégaire de l'homme qui a tendance à s'associer à ce que pensent les autres plutôt que de réfléchir par lui-même. C'est ce que démontre la célèbre expérience de Asch, mettant en scène nombre d'individus faisant une erreur et montrant que face à cette majorité, celui qui pense vrai a une forte propension à se soumettre à l'avis commun malgré tout. Il est ainsi étonnant que Diderot, philosophe des Lumières, ait pu défendre une idée consensuelle de la vérité, aux dépens d'une vérité corrélative d'un esprit en quête permanente d'être éclairé.

SUJET 1 : La liberté consiste-t-elle à n'obéir à personne ?

**Thèmes** : une des sept notions clairement identifiées au programme, la liberté.

**Problématique** : il s'agit ici de définir ce qu'est la liberté, comme le montre le verbe « consister », et de se demander particulièrement si la liberté équivaut à une absence de contraintes. En effet, n'obéir à personne c'est n'être influencé, contraint, obligé, en principe, par nul autre que soi. La question amène ainsi à se demander si la liberté réside dans cette absence de contrainte (version négative), c'est-à-dire au fond dans l'indépendance, voire dans l'autonomie (version positive).

**Enjeu** : une telle caractérisation de la liberté s'avère très portée sur l'individuel, mais peut-elle être tenable dans une vie collective ? Ma liberté ne s'arrête-t-elle pas là où commence celle des autres ?

**I. A priori oui, la liberté a bien l'air de se trouver dans le fait de n'obéir à quiconque, soit dans l'absence de contraintes extérieures.**

#### 1) Aux origines du mot « libre », l'absence d'obéissance

**Idée.** Le mot « liberté », étymologiquement, est créé en opposition à celui d'« esclave » ; il n'existe que par comparaison à ce dernier.

**Argument.** Cela donne à penser qu'en effet l'homme libre est celui qui n'obéit à personne, qui n'est pas contraint à faire quelque chose, non assujéti à un autre ou à des autres qui lui imposeraient une manière de faire ou de penser.

**Exemple.** Nietzsche (*La volonté de puissance*) distingue ainsi les hommes libres, ceux dotés d'une forte volonté et qui ne sont pas des suiveurs, des autres hommes, qu'il considère comme des esclaves parce que soumis aux diktats de leur civilisation et de leurs pairs.

#### 2) Créer sa propre dynamique

**Idée.** Être libre, ce serait pouvoir être maître de sa vie, des options que l'on prend dans celle-ci.

**Argument.** La liberté réside dans le fait de pouvoir créer son élan par soi-même, sans que rien ni quiconque n'interfère. Loin de l'idée d'obéissance, elle est plutôt synonyme de création de soi par soi.

**Exemple.** Pour Sartre (*L'être et le néant*), l'homme est « condamné à être libre » parce qu'il est « jeté dans le monde » sans aucune prédétermination. Il n'y a pas de Dieu décidant à l'avance pour lui de sa destinée, et nulle personne ne peut infliger à l'individu de se soumettre. Nous sommes totalement libres parce que nous n'obéissons qu'à nous-mêmes.

## **II. Plus encore, la liberté réside dans l'indépendance, le fait d'avoir le choix, d'être le décideur ultime, voire l'auteur, de ses actes et pensées.**

### 1) Être libre c'est pouvoir choisir

**Idée.** Si nous n'avions qu'une option, nous serions contraints de la suivre. Avec deux options, nous devenons libres parce que nous avons le choix.

**Argument.** La liberté n'est sans doute pas absolue, au sens où nous ne pouvons pas faire tout ce que l'on veut. Il y a des choses possibles, d'autres non. Mais elle se trouve dans l'indépendance des autres, dans cette faculté qu'a l'homme de pouvoir choisir, de voir ce qui est le meilleur à ses yeux et pour lui, de décider par lui-même dans l'éventail des potentialités que la vie lui propose.

**Exemple.** Descartes (*Méditations métaphysiques*) explique ainsi la différence entre l'humain et l'animal, avec l'anecdote de l'âne de Buridan. Cet âne, cloué au déterminisme naturel animal, incapable de penser et donc de choisir entre deux options qui s'offrent à lui, finira par mourir de faim et de soif devant un seau d'eau et un seau de graines de blé, inapte à privilégier l'un ou l'autre.

### 2) De l'indépendance à l'autonomie

**Idée.** L'indépendance, c'est agir par soi-même, sans obéir à quelqu'un d'autre. L'autonomie est une version plus forte de la liberté consistant non seulement à ne pas suivre les autres, mais en plus à se créer soi-même ses propres lois.

**Argument.** Il est particulièrement question d'autonomie dans la sphère morale, c'est-à-dire ce qui est bien ou non de faire. Il est des lois légales qui n'emportent pas l'adhésion de notre conscience morale ; nous décidons alors de leur désobéir pour obéir à nos propres lois.

**Exemple.** Thoreau (*La désobéissance civile*) fait de l'indignation aux lois injustes une preuve de notre liberté quasi absolue, celle du refus de notre conscience de se soumettre à des voix profondément inadéquates à ses valeurs. Il refusa ainsi de payer des impôts destinés à pourvoir la guerre déclarée des États-Unis au Mexique.

## **III. Mais, à moins de vivre en ermite, la liberté individuelle ne peut pas se faire dans le déni total de celle des autres ou de la société. Si, pour être libre, il ne faut certes obéir à personne, nous nous devons malgré tout de prendre en considération autrui et le monde dans lequel on vit et de moduler notre liberté en fonction.**

### 1) Ma liberté se heurte aux autres libertés

**Idée.** Si chaque individu décidait de n'obéir à personne d'autre que lui-même, viendrait nécessairement un moment d'impossible cohabitation.

**Argument.** Je suis libre de mouvement, d'expression, d'action. Mais si je fais toujours ce que je veux dans l'indifférence absolue des autres, et si les autres agissent ainsi, cela engendra des soucis, voire des violences. Ainsi, je ne peux pas, sous prétexte de ne pas obéir à d'autres, m'octroyer des droits défiant leurs propres droits à eux. Je n'ai pas à m'approprier le terrain de mon voisin, à voler des enfants pour qu'ils soient miens. Exemples forts qui montrent qu'une liberté sans limite n'est pas possible dès lors que l'on vit entouré.

**Exemple.** C'est de Mill (*L'utilitarisme*) que provient le célèbre adage : « La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres. »

## 2) De la liberté individuelle à la liberté collective

**Idée.** Défendre coûte que coûte la liberté de n'obéir à personne, c'est faire passer la liberté individuelle en priorité et mettre en péril la vie de tous.

**Argument.** Les sociétés libres sont celles où chacun peut mener à peu près la vie qu'il souhaite, avoir des droits respectés. Mais il faut pour cela passer d'une liberté individuelle où l'on ne veut obéir à strictement personne, à une liberté dite collective où l'on prend en compte les droits des autres à jouir aussi de leur liberté.

**Exemple.** Rousseau (*Du contrat social*) dit que pour vivre dignement ensemble, les individus doivent passer d'un état de nature où le chacun pour soi et les intérêts particuliers dominant, à un état social, où, sans obéir aux autres, l'individu décide de lui-même de restreindre sa liberté pour respecter celles des autres. C'est un véritable contrat social dans lequel l'individu se contraint, mais pour mieux sécuriser en retour sa propre liberté qui sera également prise en compte par les autres que lui.